



---

## L'ÉDITO du MAIRE

---

*Chères Jolimessines, chers Jolimessins,*

Comme chaque année, je commence cet édito par une pensée pour les Jolimessins qui nous ont quittés et qui ont marqué Jolimetz par leur engagement : Jean Vandredeuille, porte drapeau ; Monique Corduant, membre active de l'association de défense de l'identité... ; René Bouillet, Président des Anciens combattants ; Henriette Boucly, membre active de l'orchestre Harmonique.

Après 2020, l'année 2021 aura été également fortement perturbée par le COVID 19. Les variations incessantes des mesures barrières n'ont pas favorisé le bon fonctionnement de la vie associative et de la vie municipale. La cérémonie des vœux et un bon nombre de manifestations associatives n'ont pas pu se dérouler.

Néanmoins, plusieurs évènements ont été de belles réussites : la ducasse, le 1<sup>er</sup> festival de musique « Jol'Fest », la foire aux vins, le 1<sup>er</sup> salon brocante BD, le concert « Mormal ». Tant de bons moments qui nous montrent que Jolimetz bouge et qu'il y fait bon vivre.

L'école, avec ses 128 enfants, n'a pas été en reste avec les mesures sanitaires. Le bon déroulement de l'année scolaire a été assuré grâce à la qualité de l'équipe enseignante, au professionnalisme du personnel communal et à la vigilance des parents.

Plusieurs pages de ce journal sont consacrées aux travaux et au cadre de vie. Je me réjouis du résultat des aménagements de la rue Marc Poirrette et rue du Pavé, enfin finalisés. De l'avis de tous, ils sécurisent et embellissent notre village. Afin de respecter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) et des poussettes d'enfants, un effort est demandé à chacun pour le stationnement des véhicules. Cet effort est sollicité également pour le respect des espaces verts. Je tiens également à féliciter Mathieu et Bruno pour la qualité de leur travail. Vous pouvez le constater au regard de la propreté du village et des travaux de bâtiment à l'occasion de l'isolation de la salle Testelin.

La crise ne nous empêche pas de respecter le plan d'actions du mandat que nous nous sommes fixés.

Cette année le volet transition énergétique verra le jour dans les bâtiments communaux : isolation, circulation d'air, éclairage led et installation d'une chaufferie bois-énergie avec son réseau de chaleur pour la mairie, les bâtiments scolaires et la salle Testelin. Un autre projet est également avancé. Il s'agit de la maison du « sabotier » (pour les anciens, maison Pépin). Elle accueillera d'ici deux à trois ans : la bibliothèque, un local associatif et culturel ainsi qu'une pièce dédiée aux métiers du bois. Sans les soutiens financiers de l'État, de la Région, du Département, de la CCPM et de la Fondations du patrimoine ces deux projets n'auraient pas pu être envisagés. Les contacts pour la réalisation d'un béguinage reprendront également.

Un soutien fort à l'école et aux associations, cœur et poumons de notre village, sera toujours maintenu. Nous voulons que Jolimetz soit un village dynamique et attractif.

Malheureusement, l'année 2022 commence une nouvelle fois sans cérémonie de vœux, un moment d'échanges et de partages tellement souhaité et apprécié de tous.

Le personnel communal et l'ensemble de l'équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022 ...et le plaisir de nous retrouver ensemble.

*Bonne lecture...*



### *À René BOUILLET*

René Bouillet est arrivé à Jolimetz en 1950 quand ses parents décidaient de s'y installer pour reprendre une ferme de la rue Coulon. Il la reprendra par la suite avec son épouse Anne-Marie. Ils eurent deux enfants : Serge et Christelle. Il prendra sa retraite en 1995.

René était très actif, tant au niveau des associations qu'au niveau de la municipalité. En 1988, il est élu Président de l'harmonie municipale. L'association est à bout de souffle. Il la reconstruira avec la complicité et le soutien de Gérard Derbay. Il y restera Président jusqu'en 2004.

Il a également été conseiller municipal de 2008 à 2014 sous le mandat de Pierre Evrard.

Depuis 2012, il était le Président des Anciens Combattants de la section Jolimetz-Potelle.

Je garderai de René le souvenir d'un homme généreux et disponible. Avec Anne-Marie son épouse, ils étaient toujours prêts à rendre service lors de nos fêtes et manifestations. A l'occasion de la kermesse, le premier dimanche de juillet, durant de nombreuses années, nous prenions du bon temps à tenir la buvette alors qu'Anne-Marie préparait les repas en cuisine. Il mettait aussi son matériel à disposition pour nous aider dans nos travaux de voirie quand le besoin s'en faisait sentir. En 1995 et 1997, avec l'association « La cerise », nous avons, en équipe, aménagé le terrain de jeux situé derrière l'école... Des souvenirs inoubliables.

Le matin du 5 décembre 2021, alors qu'il avait assisté au concert « Mormal », la veille au soir dans l'église de Jolimetz, René nous quittait brutalement laissant un grand vide autour de lui.



### *À Henriette BOUCLY*

La famille Boucly arrive à Jolimetz en 1960. Jacques et Henriette eurent 5 enfants : Nicole, Francis, Béatrice, Véronique et Christophe. Jacques, son mari, décède en 1995 et laisse Henriette seule. Heureusement, elle est toujours bien entourée par les siens.

Durant des décennies, elle suit Jacques, membre actif de l'Harmonie municipale, à l'occasion de chaque concert. Henriette mettait toujours la main à la pâte pour les repas de l'Harmonie. L'harmonie faisait partie de sa famille. Le dimanche 5 décembre 2021, elle assistait encore au concert « Mormal ».

Lors de la kermesse Paroissiale, le premier dimanche de juillet, elle était toujours présente en cuisine. Pour les locations de la Salle Don Bosco, elle prend les réservations, remet les clés, la vaisselle. Proche de ses 80 ans, elle reste disponible pour ces tâches. Elle participe activement à la vie paroissiale.

Henriette était généreuse, active et soucieuse des autres. Elle communiquait beaucoup avec ses voisins Monsieur et Madame Ducarne. La famille, c'était important pour elle. Le 25 décembre, comme chaque année, elle avait passé Noël avec les siens. Le dimanche 26 décembre 2021, à son domicile, elle s'en est allée brutalement. Elle était le pilier de la famille. Elle laisse un grand vide autour d'elle.

# FINANCES

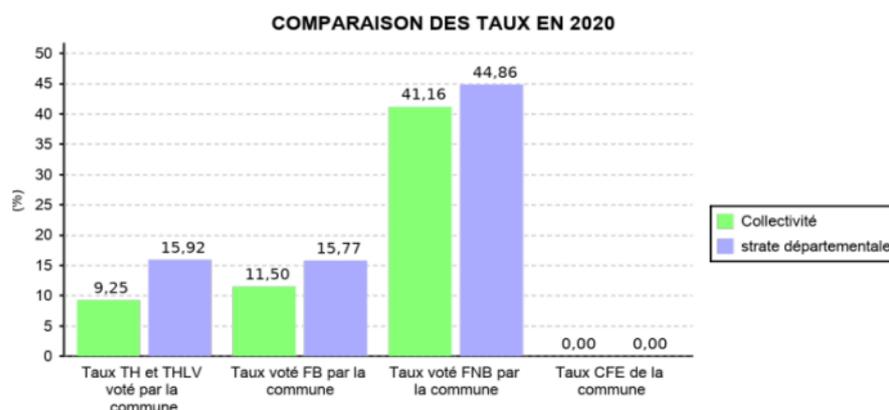
## Compte administratif 2020.

Des dépenses de fonctionnement en baisse qui se justifient par la baisse d'activité liée au « COVID » et par certains transferts de charges sur 2021. Un résultat qui nous permet à nouveau de dégager un excédent qui sera transféré sur la section investissement pour financer nos projets. Le compte administratif 2020 a été voté à l'unanimité le 12 avril 2021.

## Impôts locaux 2021.

Le conseil Municipal a reconduit les trois taxes à l'identique pour 2021

Ci-dessous le comparatif des taux d'imposition ajustés et votés en 2020 par le conseil municipal (en vert) au regard de la strate départementale (en bleu).



## Budget primitif 2021.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2021 ». Au regard de l'importance des investissements prévus pour ce mandat, notamment avec les travaux de la RD33 qui étaient estimés à 1 012 750 € TTC, une projection sur les six prochaines années a été examinée. L'emprunt de 600 000 € voté par l'ancienne équipe municipale a été confirmé et débloqué en octobre 2020. Le budget primitif proposé a été voté à l'unanimité.

(Voir détail sur le site le commune - CM 12 avril - Rubrique « vie municipale »)

### CA 2020

Les dépenses de fonctionnement :

**341 155.42 €**

Les recettes de fonctionnement :

**446 415.92 €**

Les dépenses d'investissement :

**446 510.80 €**

Les recettes d'investissement :

**675 317.31€**

Taux endettement :

**9.8 %**

Taxe d'habitation

**9,25 %**

Taxe foncière sur Bâti

**11.5 %**

Taxe foncière sur non-Bâti

**41,16 %**

### Dépenses et recettes BP 2021

Fonctionnement :

**907 697.69 €**

Investissement :

**1 106 940.44 €**

## Bilan du financement pour la réfection de la RD 33.

RD33	2020	2021	2022	2023	Total
Dépenses	402 370,75 €	547 643,92 €	62 000,00 €	0	1 012 014,67 €
Recettes	68 098,80 €	43 120,00 €	396 786,10 €	89 835,51 €	597 840,41 €
Résultat commune	-334 271,95 €	-504 523,92 €	334 786,10 €	89 835,51 €	-414 174,26 €

Pour la commune le coût de cette réalisation s'élèvera à 414 174 €. Mais il faudra attendre 2023 pour atteindre ce résultat car les subventions de la région (150 k€), du département (226 k€), de la CCPM (70 k€) ne seront totalement effectives qu'en 2022. D'autre part, les retours TVA (FCTVA - Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) devraient s'échelonner sur 2022 (66 004 €) et 2023 (89 835€). Le financement sur fonds propres de cette réalisation s'élève donc à 40 % du coût total. Malgré tous les aléas du chantier notamment les surcoûts liés au « Covid », nous avons atteint notre cible.

# TRAVAUX & CADRE DE VIE

Notre commune poursuit sa politique d'investissement au travers de plusieurs chantiers majeurs :

## Aménagement RD33.

2021 a vu l'aboutissement du chantier de la RD 33.

Afin de protéger la ressource en eau et améliorer le confort des usagers, le SIDEN-SIAN et NOREADE ont d'abord procédé à la rénovation du réseau de distribution d'eau potable. Le coût des travaux s'élève à 260 000€ HT. C'est l'entreprise DELCROIX TP qui a réalisé les travaux.

De ce fait, les travaux de la deuxième tranche de la rue du Pavé ont démarré un peu plus tard avec :

- L'enfouissement partiel et la modernisation des réseaux. Entreprise TROMONT.
- L'aménagement des trottoirs et des ouvrages en voirie. Entreprise COLAS-MONTARON.
- La réalisation des enrobés de la RD33 effectuée par le département.



De la rue Marc Poirrette au carrefour de l'Opéra, Jolimetz a dorénavant des trottoirs dignes de ce nom qu'agrémentent des plantations variées et un engazonnement conséquent pour permettre l'infiltration des eaux de pluie. Des feux comportementaux ont été également installés afin de réduire la vitesse.



## Aménagement chaussée Brunehaut.

Pour sécuriser davantage la chaussée, notamment les dégagements vers certaines rues, le département a aménagé des zones d'évitement.

Dans le même temps et dans le cadre des dispositifs départementaux « amendes de police », la commune a obtenu un financement à hauteur de 50% sur un coût total de 40 000€ pour la création d'une bande piétonnière entre les rues « Mortreux » et du « Rond Quesne ».



## Nouveaux travaux d'isolation des bâtiments : des travaux en « régie ».

Notre programme de rénovation thermique des bâtiments se poursuit dans sa phase opérationnelle en « régie » avec une nouvelle réalisation. La salle Testelin fait l'objet d'un lifting conséquent à l'intérieur comme à l'extérieur. Des travaux de peinture et d'isolation ont été réalisés grâce au savoir-faire et à la compétence du personnel communal, sous le contrôle du bureau Véritas. Pour abriter certains matériels comme le tracteur de la commune, un carport a été également construit par nos agents.



## Un grand merci à nos agents communaux

Le personnel communal, toujours disponible, a également contribué à la réalisation de la stèle Marc Poirrette, en mémoire de ce résistant jolimessin.

Les agents effectuent régulièrement tous ces petits travaux qui permettent d'embellir notre village, comme le changement de la signalétique au pied du vieux chêne « Mortreux » plus que bicentenaire.

Toutes les semaines, ce même personnel communal s'évertue à maintenir la propreté du village mise à mal par de trop nombreuses incivilités (canettes, masques depuis 2 ans, emballages de fast Food et gravats divers). Autant d'énergie et de temps qui pourraient être investis ailleurs. Qu'ils en soient remerciés.



# PROJET & CADRE DE VIE

## Rénovation thermique et diminution de l'impact sur l'environnement.

Comme nous l'indiquions dans ce journal l'année dernière, la commune s'engage dans un programme de rénovation thermique des infrastructures communales avec un projet d'isolation des bâtiments, la création d'un réseau de chaleur au bois déchiqueté... L'année 2021 aura été celle du montage des dossiers et des premiers appels d'offres.

Nous avons d'abord reçu le 28 janvier Madame la sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe afin de lui présenter ce projet de rénovation thermique et de diminution de l'impact sur l'environnement.

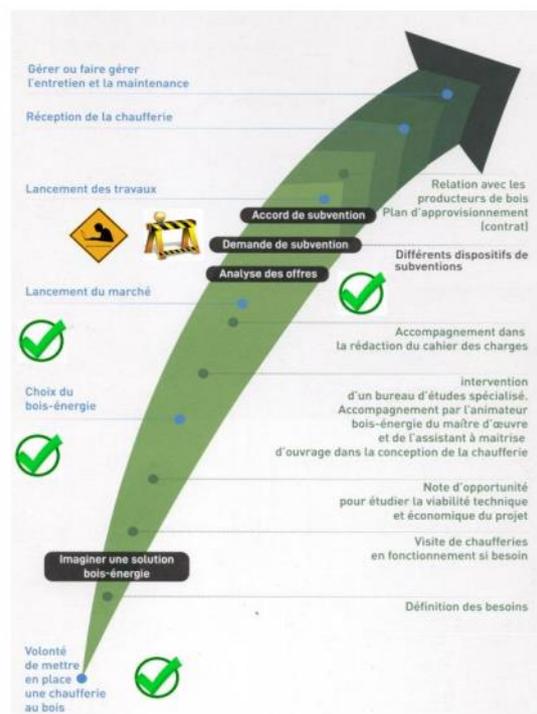
Notre objectif : obtenir un premier financement dans le cadre d'une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) dans l'enveloppe de l'état dite « France relance ».

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les notes d'opportunité du CEP (Conseiller en Energie Partagé au Parc Naturel Régional) et sur une étude en « assistance à maîtrise d'ouvrage » définissant la faisabilité. Cette étude a été confiée aux ateliers Amélie Fontaine de Grand Fayt (architecte) et au bureau d'étude « Géonomia » de Caudry (thermicien). Le dossier en DSIL a été déposé le 8 février et a abouti à une dotation de 194 k€.

Le reste du montage financier, encore en cours de finalisation, devrait faire appel à des fonds européens (FEDER : Fonds Européen de Développement Régional), régionaux (FRATRI : Fonds Régional d'Amplification de la Troisième Révolution Industrielle), départementaux (DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et intercommunaux. Nous nous fixons une cible de financement communal à 20 % du projet dont le coût est estimé aujourd'hui à 918 k€. Cette estimation intègre une dernière évolution du projet : la construction d'une extension de 60 m<sup>2</sup> pour l'accueil de l'harmonie et du périscolaire.

Le recours à un bureau d'étude en assistance à « maîtrise d'œuvre » s'est avéré incontournable au regard des contraintes imposées pour l'obtention des financements : norme BBC (bâtiments basse consommation) ; mise en œuvre de matériaux dit « biosourcés » et locaux » ...

Le conseiller en énergie partagé du PNR a rédigé les différents éléments nécessaires à la consultation des entreprises (CCAP – CCTP – RC). Six bureaux d'étude se sont positionnés. C'est à nouveau, l'atelier A.Fontaine, architecture et Urbanisme qui a obtenu le marché le 25 octobre 2021.



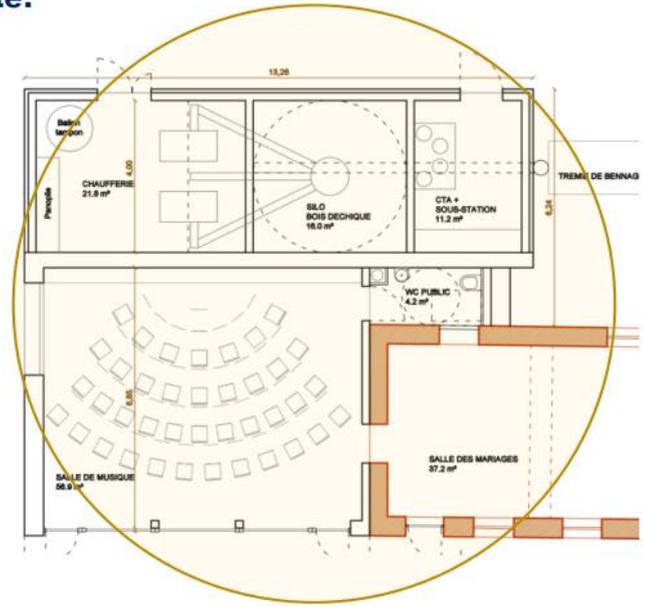
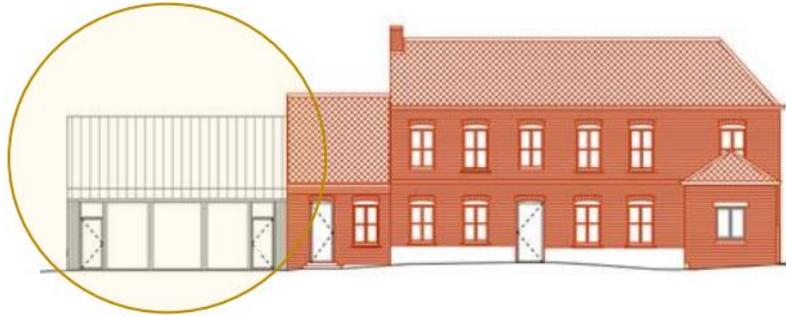
Les premiers plans nous ont été présentés le 20 décembre. Ils concernent :

- La restructuration et l'isolation de l'école élémentaire.
- La restructuration et l'isolation de l'école maternelle.
- La restructuration et l'isolation de la maison du temps libre qui deviendra aussi la Mairie avec la construction d'une extension de 60 m<sup>2</sup> pour l'accueil de l'harmonie et du périscolaire.
- La construction de la chaufferie qui serait attenante à cette extension.
- Les travaux d'acheminement du réseau de chaleur aux bâtiments.

Le lancement d'une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux aura lieu très prochainement à la suite des revues de projet prévues début 2022. Le premier « coup de pioche » de ces travaux a été donné symboliquement par le Maire en personne qui a démonté une partie de la toiture des garages derrière l'école élémentaire.

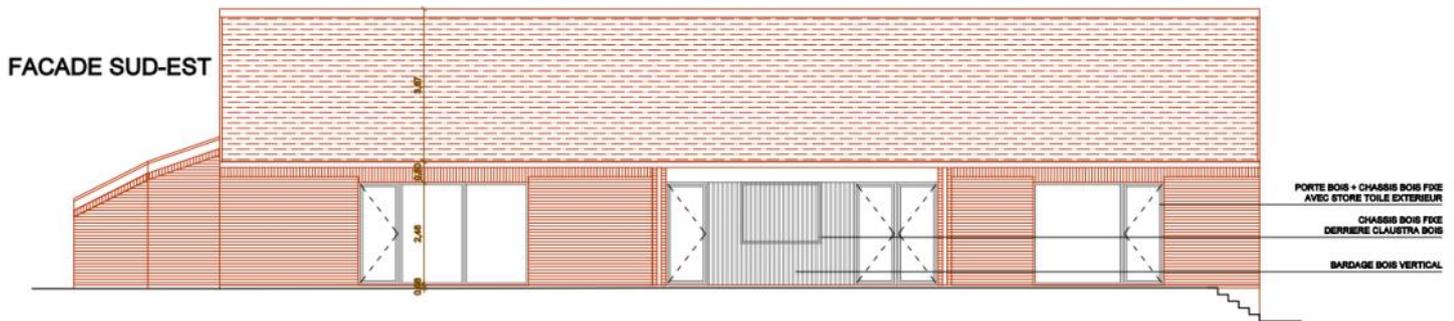
## La « maison du temps libre » deviendra aussi Mairie.

La salle de Musique actuelle deviendra la nouvelle salle des mariages et du conseil. La Musique pourra prendre ses quartiers dans une nouvelle extension de 60 m<sup>2</sup>, espace qui sera également utilisé pour le périscolaire. La chaufferie à bois déchiqueté, double chaudière, sera attenante à cette extension.



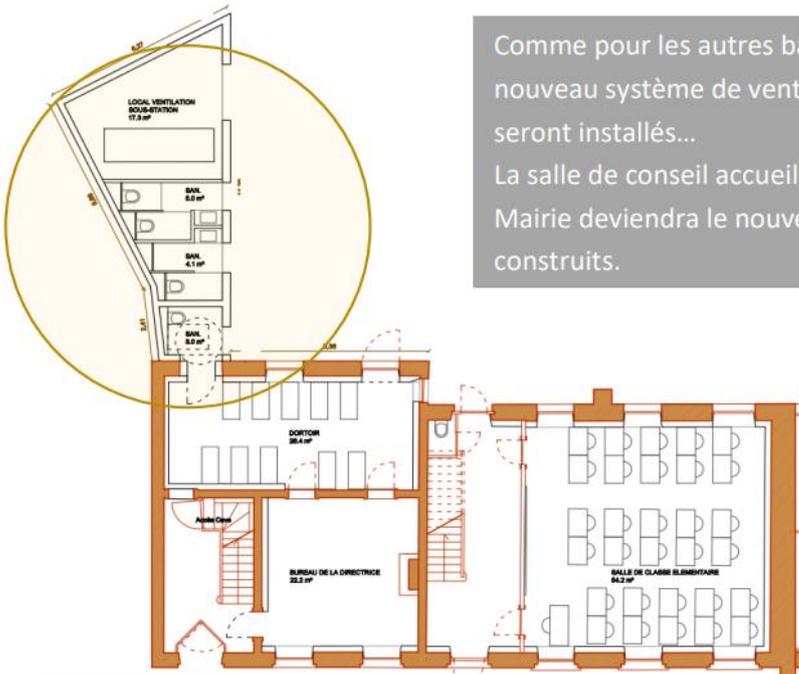
## L'école Maternelle

L'isolation de ce bâtiment est complètement reconsidérée avec changement des huisseries et suppression du mur de briques de verre très déperditif.



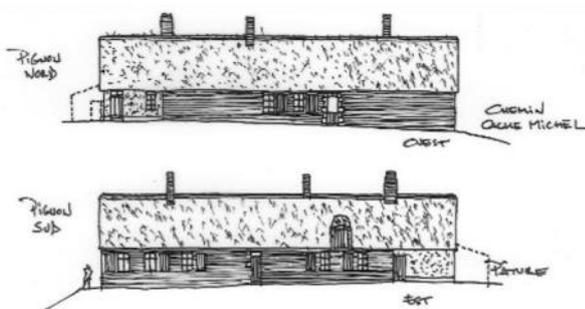
## L'école élémentaire

Comme pour les autres bâtiments, l'isolation est complètement reconsidérée. Un nouveau système de ventilation, de nouveaux convecteurs et un nouvel éclairage seront installés...  
La salle de conseil accueillera le dortoir de l'école maternelle. Le secrétariat de la Mairie deviendra le nouveau bureau de la directrice. De nouveaux sanitaires seront construits.



## Projet sur le patrimoine : La maison du sabotier.

Avec le concours de la Fondation du Patrimoine, du département, de la région et de la CCPM, nous allons procéder au sauvetage de la Maison Pépin, témoin de l'histoire du village. A terme, nous retrouverons cette chaumière telle qu'elle était en son temps. Elle y accueillera la bibliothèque, un local associatif et culturel ainsi qu'une pièce dédiée aux métiers du bois.



### Fondation du Patrimoine : « Jolimetz » appel aux dons – aidez-nous à restaurer la maison du sabotier.

La commune de Jolimetz possède au centre du village, l'ancienne maison d'un maître sabotier (connue sous le nom de maison Pépin – nom du dernier occupant). Cette ancienne longère est actuellement dans un état de délabrement avancé. Pour empêcher la disparition de ce bâtiment symbolique du lieu et de l'histoire locale, un diagnostic a été réalisé par Monsieur Jean-Bernard STOPIN, architecte du patrimoine. Fort de son avis, il a été décidé de tout mettre en œuvre pour sauvegarder la « maison du sabotier ». En retrouvant ce lieu dans ses dispositions d'origine, nous bénéficierons d'un espace qui sera dédié à notre histoire locale (métiers anciens), à notre bibliothèque et à la vie associative (plateau de 100 mètres<sup>2</sup> en rez-de-chaussée). Cette maison une fois restaurée avec sa toiture en paille deviendra un témoin unique de notre patrimoine rural ancien.

### Le lieu et son histoire : un témoin unique de la vie rurale d'autrefois et des métiers du bois.

Cette ancienne chaumière est située à l'intersection de la rue Coulon et de la chasse Michel. La rue Coulon rejoint directement la forêt de Mormal (à environ 800 mètres). Il s'agit d'un immeuble ancien dont on ne peut dater la construction avec certitude, mais dont toutes les caractéristiques laissent à penser qu'il est probablement antérieur au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette maison a appartenu avant la révolution française à Monsieur Hippolyte Verchain-Wilmart, qui y exerçait la profession de sabotier, sans doute depuis son mariage en 1780. La « maison du sabotier » a conservé les caractéristiques des constructions les plus anciennes du village de Jolimetz : murs en torchis, carreaux rouges... Sa forme et surtout l'inclinaison de sa toiture en font un exemple représentatif des anciennes chaumières de la commune. Cette demeure est l'une des dernières longères typiques de notre village. Dans une région labourée par les guerres, elle est devenue dans notre commune rurale un des rares témoins du passé : nos aïeux vivant principalement des métiers de l'agriculture, du bois et de la forêt.

### La mobilisation : un projet participatif.

Ce projet de restauration est soutenu par la Région des Hauts de France et par le Département du Nord. Toutefois c'est un projet ambitieux pour une petite commune rurale comme la nôtre et l'aide que vous pourrez apporter par le biais de la fondation du patrimoine permettra la réalisation effective en limitant l'apport communal à 20% du projet. En participant à son financement, vous nous aiderez à mettre en place l'idée d'un foyer rural dédié à la culture : bibliothèque, salles pour associations et au patrimoine (reconnaissance du travail de nos aïeux : bûcherons, sabotiers, menuisiers).

Votre don peut être défiscalisé à hauteur de 66%. Vous trouverez sur le site de la fondation du patrimoine le projet et la démarche à suivre pour soutenir la restauration de la maison du sabotier :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-du-sabotier-de-jolimetz>

# ANIMATIONS & FETES

En ce début d'année 2021 la Covid nous guette encore, mais revient le temps des manifestations pour notre village !

La cérémonie des vœux, le concert de la paix, la chasse aux œufs de Pâques, le repas des aînés, le parcours du cœur une nouvelle fois annulés. Un 8 mai en comité restreint.

## Le 18/19/21 juin : la ducasse

Elle a commencé avec la course cycliste. Plus de 400 coureurs se sont élancés dans un tour du village. La brocante du dimanche a rassemblé plus de 70 participants. Une magnifique exposition sur la forêt de Mormal et sur des vues de Jolimetz a été présentée par des photographes de Jolimetz : Jacques et Carine Druenes et Christophe Congnet. Le traditionnel concert de l'orchestre harmonique, le concours de pétanque avec 40 participants et les tours de manèges gratuits pour les enfants se sont déroulés comme à l'habitude.



## Le 25 septembre : la première Edition du festival « JOL'FEST »

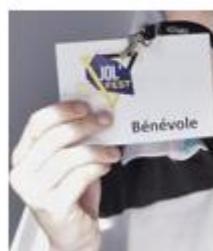


A JOLIMETZ, nous savons innover, aussi cette année un festival de musique a été organisé en partenariat avec les associations du village. Huit groupes locaux se sont produits sur scène, il y en avait pour tous les goûts. L'accordéoniste a débuté l'après-midi sur des airs d'autrefois pour enchaîner avec Nilorétro, de la variété française suivis par notre rockeuse de Jolimetz : Aurélie avec the split. Eh oui, nous avons d'incroyables talents dans notre village !





The « **POSTER** » jolimesains suivi des « Dark -Floyd » groupe mythique dont le batteur et chanteur Christophe n'est autre que notre professeur des écoles. Pour finir, du rap avec « Kingtybe » et « Palma » qui n'est autre qu'Antoine notre jeune spécialiste en communication pour ce festival et qui a fait un travail remarquable. Plus de 500 personnes sont venues se distraire tout au long de l'après-midi et jusque tard dans la nuit.



## Un Grand MERCI aux associations et aux bénévoles !

Grand merci au Maire, adjoints et conseillers, aux associations et bénévoles qui ont œuvré pour un festival de qualité et surtout dans une ambiance conviviale. Grand merci à Antoine et Mehdi pour leur aide et leur soutien concernant l'organisation de ce festival.



Rendez-vous en septembre pour la 2<sup>ème</sup> édition !



## Le 10 octobre : le repas des aînés.

La Covid nous avait empêchés de rassembler nos aînés comme chaque année au mois de mai, mais c'est avec une grande joie que nous les avons retrouvés le 10 octobre à la salle Testelin. Le repas fut concocté par le restaurant « le Mormal ».

Comme d'habitude nous avons mis à l'honneur nos deux « jeunes anciens » de l'assemblée. Renée Ducarne et Ferdinand Marchand. Tous deux ont reçu un panier garni. Un après-midi convivial que les aînés ont appréciée.



**Le 11 novembre** : Commémoration aux monuments aux morts de JOLIMETZ et POTELLE

## 13 ET 14 NOVEMBRE : FOIRE AUX VINS... LE RETOUR !

2020 fut une année sans elle, mais en 2021, elle est belle et bien revenue, la foire aux vins ! Elle n'aurait pas eu lieu sans le dynamisme et la persévérance de l'association AMES de Le Quesnoy. En partenariat avec la commune et pour la 6ème édition, elle a remporté un vif succès. Plus de 20 vigneron ainsi que des producteurs locaux étaient présents pendant ces deux jours.

Et comme chaque année l'association redistribue une partie des bénéfices pour le téléthon de la commune. Merci à l'association AMES.



## 26 et 28 novembre : Téléthon 2021.

Comme chaque année l'opération « viennoiseries » au profit du téléthon a remporté un vif succès. Le dimanche matin dans tout le village, plus de 1000 petits-pains, croissants et coquilles de Noël ont été distribués.

La collecte cette année s'élève à : **1193.46 €**

**Remerciements à nos partenaires et aux bénévoles pour la collecte et la distribution.**



## 18 décembre : distribution des colis aux aînés.

La distribution des colis de Noël eu lieu le samedi 18 décembre. C'est un moment privilégié de partage avec nos anciens. Nous nous efforçons pour cela de proposer des colis avec des produits de qualité. Cette année, nous avons travaillé entre autres avec les viticulteurs de la foire aux vins et Martine Dubois, productrice de jus de pomme.